



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

**Direction départementale
des Territoires**

Service Agriculture Forêt Chasse
Unité Espace Rural Forêt Chasse

**Monsieur le Maire
3 rue Albert Lehlen**

54870 MONTIGNY-SUR-CHIERS

Affaire suivie par : Ghislaine DOSSOU – Amandine PERRET
Ligne directe : 03.83.91.40.76 – service : 03.83.91.40.40
ddt-afc-espace rural@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Nancy, le 26 AVR. 2019

**Objet : Avis CDPENAF
Commune de MONTIGNY-SUR-CHIERS**

PJ :

Monsieur le Maire,

Après examen du projet d'urbanisme de votre commune, la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), dans sa réunion du 18 avril 2019, a rendu un **avis favorable** au projet de la révision de la carte communale de Montigny-sur-Chiers **sous réserve** de supprimer l'extension au nord du Hameau Les Converts (parcelle ZK 8) qui occasionne une consommation d'espace agricole que la commission considère non justifiée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le président de la CDPENAF et par délégation,
Le directeur départemental des territoires adjoint,



Laurent MARCOS